

Compte Rendu du Comité d'Entreprise du 22 mars 2018

La CAT DGE tient à lire une motion au sujet de L'Information Consultation concernant l'optimisation de la Livraison Gem et Tv à J+1 avec modification des horaires.

Si, sur le fond, la CAT DGE est consciente que l'Entreprise ne doit pas prendre de retard sur ses concurrents, et, pour ce faire, développer le J+1 en livraison, elle ne peut cautionner la forme du projet.

En effet, en tant qu'Organisation Syndicale représentative des salariés de DGE, la CAT ne comprend pas comment l'Entreprise a pu décider d'un tel projet sans avoir rencontré au préalable les Organisations et Instances représentatives !

Comment nous demander de nous prononcer sur de tels changements sans avoir eu le temps de demander des garanties sur la capacité d'organisation de l'Entreprise ?

Comment nous demander de nous prononcer sur de tels changements sans avoir eu le temps de rencontrer les salariés concernés ?

Pour ces raisons de forme, et en souhaitant que l'Entreprise ne réitère pas cette façon de procéder à l'avenir, la CAT DGE votera NON lors de cette consultation, comme elle l'a fait lors du CHSCT Services précédant cette réunion du Comité d'Entreprise.

1/ Le **point économique** :

Les infos à retenir :

- La **Direction** nous informe que l'enseigne **Cora** a fermé son SAV (543 postes supprimés mais 450 reclassements).
- La **Direction** présente la maquette de l'éventuel **stand alone Cuisine** qui serait développé à **Cannes** pour une *première*.
- Le **mois de février**: un mois très difficile, moins de *volumes*, livraisons flat, moins d'interventions, CA produit en négatif sur l'*histo*, heureusement la qualité de vente des *Services* de la filiale permet de compenser ces aspects négatifs. Le taux de marge produits, bien que supérieur à l'*histo*, n'atteint pas le budget.

La CAT revient sur les problèmes de stocks rencontrés au mois de février.

- **Franchise** : l'apport des franchisés n'est pas neutre et prend part à l'amortissement de la chute de certains items. **2 ouvertures** en février (Mortreau et Champagnole).
- **Cuisine** : budget non atteint, PVM et marge en baisse Une attention particulière sera portée sur le taux de remise notamment.

2/ Points divers

- **Information – Consultation** sur les projets de rupture de contrat d'un commun accord pour motif économique de deux salariés détenant des mandats de Délégués du Personnel **POUR 15** (deux votes distincts ayant été réalisés).
- **Information** sur les déclarations handicap 2017 : au global l'Entreprise est au dessus de 41 unités bénéficiaires par rapport à son obligation légale.
- **Information** sur la liste des magasins ouverts les 2 avril, 8 – 10 et 21 mai 2018.
- **Information – Consultation** sur le projet de licenciement d'une salariée de Roanne détenant un mandat de Déléguée du Personnel (personne non revenue après un congé sabbatique et qui a trouvé un autre emploi) **POUR 15**
- **Information – Consultation** sur l'optimisation de la **livraison GEM et TV à J+1** avec modification des horaires : **la motion** de début de Compte rendu est lue avant la présentation, **les autres syndicats se rangent aux cotés de la CAT après s'être abstenus lors du CHSCT du jour précédant**
Pour contrer notamment Boulanger et Amazon, l'Entreprise doit réagir et veut développer la livraison à J+1 au plus vite. Déjà en place sur les PF de Marseille et Satolas, le J+1 sera mis en place, dans un premier temps, sur les PF de Montpellier, Strasbourg, Nice et Avignon entre le 27 et le 28 mars, et sur les PF de Mulhouse, Metz et Grenoble entre le 11 et le 16 avril. **CONTRE 13 – Abstention 2 (CGC)**
- **Suivi de l'accord de PSE** : bilan des départs volontaires externes et des mobilités internes acceptées : **171** salariés/catégories pro étaient concernées, **102** personnes dont les postes étaient à supprimer/reclasser, **92** personnes ont accepté soit le PDV soit un reclassement, **10** personnes ont eu des propositions de reclassement après n'avoir pas pris l'option du PDV ou du reclassement première phase (et sont donc susceptibles d'être licenciées).

3/ Œuvres sociales

- Il ne sera plus possible de commander les **ANCV** après le 31 mars.

Pascal D'Arienzo	06-89-64-06-59
Jean Claude Pinna	06-71-28-82-50
Thierry Dancé	06-33-90-76-57
Pascal Gaire	06-12-89-16-13
Thierry Nicard	06-71-28-47-42